

# Elections du 9 juin 2024: la LUSS adresse un mémorandum aux futurs élus

Les élections européennes, fédérales et régionales ont lieu le dimanche 9 juin prochain. La LUSS (Ligue des usagers des services de santé), qui fédère les associations francophones de patients et de proches, a élaboré un mémorandum, un vaste chantier qui a nécessité plus d'un an de réflexion et de concertation avec les interlocuteurs concernés.

Le 21 mars dernier, trois associations membres, dont le Funambule, ont présenté à des candidats aux élections leurs attentes communes. Nous avons pour notre part évoqué le droit à l'information de nos pairs et de leurs proches et la nécessité d'une simplification administrative pour les ASBL qui, comme la nôtre, en assurent la gestion administrative et financière au quotidien.



Sophie Lanoy, directrice politique de la LUSS, nous explique l'importance du mémorandum :

*« Il vise à faire connaître les priorités des associations de patients et les problèmes rencontrés sur le terrain. Après les élections, on va rencontrer chaque cabinet de la santé avec deux messages forts à l'attention des acteurs politiques : on ne peut pas mener une politique de santé cohérente si on n'implique pas les premiers concernés, à savoir les patients. Deuxièmement, le modèle des soins de santé est en transition et il va falloir évoluer pour faire face aux défis actuels et futurs. Il faut garantir l'accès et la qualité des soins pour toutes et tous. »*

*Le rôle des associations de patients est fondamental pour défendre ces droits. On les a donc consultés pour pouvoir réaliser le mémorandum, en organisant des séances « A vous la parole ». On a établi les grandes thématiques ensemble, élaboré les chapitres. On ne peut pas aborder tous les thèmes mais on a ciblé les principales questions à soumettre aux représentants politiques, comme les droits du patient, l'accès, financier aux soins de santé, l'accès pratique aussi (pénurie de personnel soignant, transport de patients, ..., l'e-santé (numérisation des données de santé), l'attention à apporter aux maladies rares, etc. ».*

Propos recueillis par Franca Rossi

Le mémorandum de la LUSS :

<https://www.luss.be/wp-content/uploads/2024/03/memorandum-2024-luss.pdf>